

A découvrir au fil
des pages ...

p. 1
Editorial

p. 2
Cadre de vie
Sirène d'alerte

p. 3
Lotissement
Déploiement fibre
Trame noire
Ombrières

p. 4
Etat civil
Agenda
Sorties/loisirs



's Gemeineràtblattel

Bulletin d'information communal - N°49 Eté 2021



Photo Julien Meyer - 30/07/2021

Chers habitants de Rosenwiller,

Nous voici au mois d'août avec une météo capricieuse qui n'arrive pas à se stabiliser au beau fixe ! Les pluies des derniers mois ont cependant été bénéfiques et la nature nous apparaît luxuriante et magnifiquement contrastée dans toutes ses nuances de vert.

Notre lotissement prend forme comme l'atteste la photo ci-dessus. L'on peut à présent se projeter à l'échelle de la parcelle. La majorité des terrains a trouvé preneur. Il reste encore quelques lots vacants.

Vous l'avez constaté : le déploiement de la fibre est en cours dans l'ensemble du village. Je tenais à préciser que chaque foyer pourra demander le raccordement à la fibre en choisissant son fournisseur d'accès. On peut espérer un raccordement, pour ceux qui le souhaitent, au plus tard au courant du premier trimestre 2022.

Nous travaillons depuis quelques années à la réfection de notre éclairage public en le rendant plus efficace, économe, et en évitant d'éclairer le ciel. Nous constatons qu'une grande partie de la nuit, au-delà de 23h, l'éclairage public n'est plus vraiment nécessaire ; un peu comme si nous laissons la lumière allumée pour dormir ! Aussi allons-nous expérimenter prochainement une coupure totale de l'éclairage entre 23h et 5h.

La journée citoyenne 2021 a été un franc succès au vu du nombre de participants qui se sont impliqués concrètement pour leur commune. Merci à eux !

Les travaux de valorisation de la fontaine du presbytère touchent à leur fin. L'énergie déployée par les bénévoles de la section *Patrimoine* de l'A.S.C.R. est considérable et le résultat contribue à l'embellissement de notre commune. L'éclairage indirect de nuit sublime l'ensemble et donne à cette eau qui coule un aspect féérique.

Notre école communale mérite un rafraîchissement et des travaux visant à un meilleur confort thermique. Nous allons établir un programme des travaux cet automne, mais le premier impératif pour une école, si on veut la maintenir dans son fonctionnement, c'est d'en assurer l'effectif !

Prochainement, des travaux de broyage des souches auront lieu sur la colline du « Berg » dans le secteur où les coupes ont été effectuées cet hiver. Après cette étape viendra le temps de la reconquête des pelouses par la nature elle-même, sur quelques années. En partenariat avec le CEN Alsace et un berger, nous avons trouvé un accord pour remettre en pâture une partie de la colline sèche.

La vie associative commence à reprendre malgré le COVID. Je souhaite remercier les organisateurs des manifestations pour leur ténacité face aux nombreuses contraintes à respecter.

Très bonne lecture, profitez de la saison estivale et prenez bien soin de vous.

Bien cordialement,

Votre maire,

Philippe Wantz

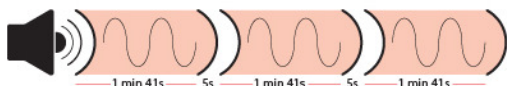
Sirène d'alerte à la population

A compter du **mercredi 1er septembre**, la commune renouera avec la tradition en effectuant des **essais mensuels** de la sirène d'alerte.

Par conséquent, une séquence d'alerte unique d'une durée d'**1 minute et 41 secondes** retentira à midi tous les premiers mercredis du mois (remis au lendemain si c'est un jour férié).

RAPPEL :

Le *Système d'alerte et d'information aux populations* (SAIP) a été mis en place par le Ministère de l'Intérieur afin de prévenir la population « d'un **sinistre de sécurité civile, d'origine naturelle ou technologique** ».



Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de **trois séquences** d'une minute et quarante-et-une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes.

La **fin de l'alerte** est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Un **document** précisant les **conduites** à tenir, et à ne pas tenir, en cas d'alerte est disponible à la **mairie** sur simple demande.

Ce document est également **en ligne** sur le site de la commune en suivant le lien *Sirène d'alerte* dans la rubrique « Autres actualités ».



Matinée citoyenne 2021

La matinée citoyenne du **5 juin** a rassemblé une **trentaine de bénévoles** de tous âges qui se sont répartis dans divers ateliers parmi lesquels le désherbage des platebandes route de Grendelbruch et des abords de la placette du cimetière israélite, mais aussi l'entretien d'un site protégé sur le Berg.

L'ardeur à la tâche de tous a permis de réaliser des travaux conséquents. Merci aux bénévoles !



Une partie de l'équipe de bénévoles

Des moutons au lieu-dit Neugritt !



Suite à la proposition faite par la commune au Conservatoire des Espaces Naturels Alsace qui gère les sites du Berg et du Holiesel, et la volonté d'un berger de venir faire paître son troupeau, nous assistons à la renaissance de **l'activité pastorale**.

Un troupeau composé d'une trentaine de moutons va pâturer conformément au **plan de gestion** élaboré par le CEN Alsace. Les pâtures vont être régulièrement déplacées, afin que l'impact sur le milieu soit le plus bénéfique possible aux pelouses sèches grâce à l'éparpillement des graines occasionné par le déplacement des moutons.

Excellents préleveurs d'herbes et buissons, ils remplacent de manière douce les fauches mécaniques. Les **périodes de pâturage** vont s'échelonner annuellement sur une période allant de juin à novembre, permettant aux pelouses d'assurer la production florale et la reproduction des espèces animales.

L'activité pastorale fait partie de notre **patrimoine historique**. Nous invitons les jeunes générations à découvrir cette pratique ancestrale résolument avantageuse pour notre milieu naturel.

Appel à bénévoles

La commission *Cadre de Vie* souhaite **associer les citoyens à l'entretien du fleurissement communal** en créant un groupe de personnes prêtes à « donner un coup de main » en cas de besoin.

Aussi, si vous aimez les fleurs et souhaitez contribuer à l'embellissement de notre beau village, venez nous rejoindre.

Les inscriptions se feront à la mairie.



FLEURISSEMENT DES PARTICULIERS



Les membres du comité Fleurissement passeront dans les rues du village pour évaluer les compositions florales donnant sur l'espace public,

samedi 7 août 2021, le matin.

Ombrières photovoltaïques

Situées dans le prolongement du dépôt communal, les quatre ombrières surmontées de 300 panneaux photovoltaïques ont pour objectif de :

- produire de l'**énergie verte**
- créer des places de **stationnement** abritées.

Une **borne de recharge** pour les véhicules électriques sera également installée sur le site.

L'électricité produite par les panneaux photovoltaïques sera revendue à ÉS et les revenus permettront de financer le prêt sur 15 ans contracté par la commune, en complément des subventions accordées par l'État (DSIL) et la Région.

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 17 juin,

Lotissement communal

Les promeneurs s'en rendent compte : les travaux de viabilisation arrivent bientôt à leur terme. Les réseaux humides sont posés, l'eau potable est sous pression et la pose des réseaux secs est bien avancée. Elle se terminera fin août.

Ce mois-ci verra également la fin de la construction des murets de séparation et de soutènement, hors habillage en pierre calcaire. Le bornage définitif des parcelles sera alors réalisé par les géomètres. Un enrobé provisoire sera posé sur les voiries afin de les rendre carrossables.

De nombreux propriétaires ont déjà bénéficié de conseils personnalisés gratuits de la part de M. Michel Bayer, architecte-conseil du CAUE, qui les oriente dans la réalisation de leur projet de construction, notamment l'insertion dans la pente et l'optimisation de la surface de leur terrain.



Patrimoine



Eclairage : matériel fourni gracieusement par l'entreprise locale *Unilec*
Bec en cuivre réalisé par Guillaume Haberer



a décidé de confier les travaux à l'entreprise SOVEC pour un montant de **148 000 € H.T.**

Les travaux démarreront cet automne. Leur durée sera de quatre mois.

Eclairage public - Trame noire

A l'initiative de la commission *Cadre de vie et Environnement*, la commune expérimentera l'**extinction complète de l'éclairage public de 23h à 5h** pendant deux semaines. Les dates exactes seront communiquées ultérieurement.

Cette démarche, promue par l'*Office français de la biodiversité*, vise notamment à :

- contrer le gaspillage d'énergie et d'argent public que représente l'éclairage de nuit. Une coupure de 23h à 5h permet une économie moyenne de 50% sur le coût de l'éclairage pour une collectivité.

Pour Rosenwiller, cette économie se chiffre à environ 1 500 € par an.

- agir concrètement sur une source du réchauffement climatique en raison de l'énergie consommée.

- réduire la pollution lumineuse (= lumière artificielle) à l'origine de graves perturbations affectant la flore, mais aussi les nombreuses espèces animales nocturnes (insectes, petits mammifères, ...).

➤ Pour plus d'informations : <https://ofb.gouv.fr/actualites/la-decouverte-de-la-trame-noire>

➤ La commission souhaite recueillir vos impressions à l'issue de la phase test. Adressez vos remarques, de préférence par mail, à cette adresse :

secretariat@rosenwiller.com

Sinon, déposez un courrier mentionnant votre nom dans la boîte aux lettres de la mairie. Toutes les remarques constructives seront les bienvenues.

Fibre optique

Financé par l'État, la Région et par la Communauté de communes (participation CCPR : 170€/prise), le déploiement de **la fibre** avance à un rythme satisfaisant malgré le retard pris en 2020.





BIBLIOTHEQUE

Responsables :

- Odile Weiskopf
- Simone Einhart

CONTACT

Tél. : 03 88 50 73 69 (aux heures d'ouverture)

✉: bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr

L'accès à la bibliothèque se fait en observant un **protocole sanitaire renforcé**.

Informations sur place.

Le **port du masque** est obligatoire pour tous, dès l'âge de **6 ans**.

Horaires à compter du mois de septembre :

- **lundi** de 18h00 à 20h00
- **samedi** de 13h30 à 15h30

Horaires susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

VIE ASSOCIATIVE

Veuillez noter que les événements annoncés sont susceptibles d'être modifiés, reportés, voire annulés, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes préfectorales.



- le **13 août** : **Burgers & Pizz'Art** organisé par la section Ros'Ace de l'A.S.C.R. : Thierry et son équipe !

ATTENTION : la présentation du **pass sanitaire** à l'entrée de la manifestation est **obligatoire**.

Randonnées A.S.C.R.

- le **5 septembre** : les 4 lacs, à partir du Lac Blanc : 16 km, 650 m de dénivelé.
- **N.B.** : randonnée difficile
- le **3 octobre** : autour du Dabo (14 km)



Inscriptions : Véronique au 06 82 64 63 88

➤ groupes limités à 20 participants



NOUVEAU

A.S.C.R. - SECTION Seefit

le **mercredi** soir à compter du **8 septembre**, **salle Swisser**

- cours de **fitness** en musique animés par Fanny.

Horaire : **18h30 à 19h30**

Renseignements :

- Fanny : fanny.laplatte@free.fr - 06 61 72 80 56
- Anne-Cécile (Responsable) : acwantz@free.fr

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

les salles communales sont actuellement ouvertes à la location

dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur le jour de la location et de la capacité d'accueil de la salle. **Se renseigner en mairie.**

ETAT CIVIL

Naissances

- Henri, né le 21 mai au foyer de M. Jean-François et Mme Vivian BLAES
- Jules, né le 22 mai au foyer de M. Yves et Mme Claudine OFFENBURGER
- Julian, né le 20 juillet au foyer de M. Arnaud KRAUSS et Mme Emilie RUDOLF

Mariages

- le 29 mai, M. Michaël COIRIER et Mme Noémie BLANCHET
- le 24 juillet, M. Ludovic NGUYEN et Mme Sandrine SCHWOB

Décès

- Mme Joséphine KIMM, le 25 juin, à l'âge de 97 ans
- Mme Adèle SCHULTHEISS, née MEYER, le 25 juillet, à l'âge de 93 ans
- M. Albert BENDELE, le 30 juillet, à l'âge de 90 ans

Nouvel arrivant

- M. Bernard FAURIAT, le 23 juillet

ACTIVITES DE LOISIRS

COURS DE PILATES

Les cours de **Pilates** reprendront le **mercredi 1er septembre**, 20h à 21h, en **salle Swisser**.



Renseignements : Séverine au 06 82 81 06 55



COURS DE YOGA

Des séances de **yoga** seront assurées à compter du lundi 6 septembre.

- Lieu : **salle Swisser**
- Lundi et/ou jeudi de **19h30 à 21h**

Renseignements : Serge au 06 95 05 74 05

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Patricia Rohlfshagen, secrétaire, vous accueille :

Lundi : 8h00 à 12h00
 Mardi : 8h00 à 12h00
 Mercredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
 Jeudi : 8h00 à 12h00
 Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Samedi : 9h00 à 11h00 : 1er et 3e du mois



Réception par M. le Maire ou l'un de ses adjoints uniquement sur rendez-vous.

Mairie de Rosenwiller

2, Place de l'Eglise
67560 Rosenwiller

Tél : 03 88 50 41 66

Email : secretariat@rosenwiller.com

Notre site : www.rosenwiller.com

